

## ORDRE DU JOUR DU COMITE SYNDICAL

**Réuni au Syrec  
227, rue des Caboeufs  
92230 GENNEVILLIERS**

**Le Jeudi 13 octobre 2022  
à 18 H 00**

### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

En conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de désigner le secrétaire de séance par vote à main levée.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 13 SEPTEMBRE 2022

Il y a lieu d'approuver le compte rendu de la séance du Comité Syndical du 13 septembre 2022 par vote à main levée.

### 2022/10.13 – 01 – RESSOURCES HUMAINES – SUPPRESSIONS ET CREATIONS DES EFFECTIFS DANS LES FILIERES ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE AU 01 NOVEMBRE 2022

Il est demandé aux membres du Comité Syndical d'approuver la nouvelle organisation et la délibération portant suppressions et créations de poste au 1er novembre 2022

cf note explicative à la délibération

### 2022/10.13 – 02 – RESSOURCES HUMAINES – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il est demandé aux membres du Comité Syndical d'approuver la mise à jour du tableau des effectifs suite aux suppressions et créations de poste dans le cadre de la nouvelle organisation à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022 ainsi qu'aux avancements de grade de l'année 2022.

A Gennevilliers, le 6 octobre 2022

Le Président,

**Monsieur Philippe CLOCHETTE**  
Maire-Adjoint de Gennevilliers

